

# Précis historique de la Société de Médecine de Paris

P. THELOT\*

Chaque membre de la Société de Médecine de Paris connaît bien la vignette-emblème qui porte la date « 6 Germinal An IV ». Mais combien sont ceux qui ont une idée, même sommaire, des raisons et des conditions qui ont présidé à la fondation de la Société.

N'oublions pas le déferlement des réformes qui vient de s'abattre sur la société française entre 1789 et 1795. L'Assemblée Législative, puis la Convention, enfin la Terreur ont sévi et ont décidé de faire table rase de tout ce qui pouvait de près ou de loin rappeler l'Ancien Régime.

La quasi-totalité des sociétés scientifiques ou savantes a disparu, qu'elles aient été interdites ou se soient sabordées ; l'Académie des Sciences est en veilleuse, l'Académie de Médecine ne sera créée qu'en 1820.

Du côté des arts, le problème est le même. La création du Musée du Louvre (19 septembre 1792) et la fondation du Muséum d'Histoire Naturelle (10 juin 1793) sont pratiquement les seules décisions à mettre au crédit de la Révolution dans ce domaine.

On peut également signaler, entre autres, l'abolition des corporations et l'interdiction des grèves et « coalitions » ouvrières (14 juin 1791), la suppression de la Cour des Comptes (17 septembre 1791), la suppression de la Sorbonne (5 avril 1792).

Dans tous les domaines (société, sciences, arts, morale) comme dans le domaine politique, la réaction thermidorienne va se manifester. On va assister à la création de multiples sociétés ou associations, on va créer de nouvelles institutions (la Faculté de Médecine de Paris date de 1796). C'est dans ce contexte que fut fondée la Société de Médecine de Paris : nous avons pu retrouver dans les archives le texte d'un « Précis historique de la Société de Médecine de Paris » lu par le Secrétaire Général, SÉDILLOT jeune, à la première séance publique de 1797 et publié dans le tome second (An V de la République, 1797) du Recueil périodique de la Société de Médecine de Paris. Nous présentons ici de larges extraits de cet article.

\*\*

*« ...Il est une science surtout qui mérite le respect et la reconnaissance de l'homme, c'est celle qui, tendant une main secourable à l'humanité souffrante, rappelle l'espérance dans l'âme abattue, verse le baume consolateur sur les plaies, adoucit les angoisses de la douleur, écarte la maladie et arrache si souvent les victimes à la*

*mort. Aussi la médecine a-t-elle été, chez tous les peuples éclairés, un objet de vénération publique...*

*Que ne m'est-il permis de dérober à l'histoire le souvenir de ces moments désastreux, où une main impie et barbare a brisé en France les autels consacrés au culte de la médecine ! Ils ont disparu ces corps dont l'antique célébrité attestait les longs succès ; et cette Société illustre qui, par d'infatigables travaux, a si rapidement perfectionné plusieurs parties de la médecine, et imprimé dans les âmes le souvenir douloureux de sa trop courte existence ; et cette académie fameuse, qui a fait faire à la chirurgie française des progrès qui ont étonné l'Europe...*

*Pendant isolés, privés de ce commerce réciproque de lumières, qui seul a formé la médecine et seul peut en étendre le domaine, les membres de ces diverses associations gémissaient. La communication avec les savants étrangers était interrompue par une guerre presque générale. Les journaux de médecine, de chirurgie, de chimie avaient cessé. LOUIS (1), VICQ-D'AZYR (2) n'avaient point survécu. Apparemment que leur existence, comme leur gloire, était liée à l'existence et à la gloire de ces compagnies illustres dont ils furent l'ornement.*

*La médecine en France allait retomber dans la barbarie ; mais ces grands hommes avaient laissé des contemporains, des collaborateurs dignes d'eux. Il ne fallait que les rallier sous l'égide d'une constitution qui venait de s'élever sur les ruines de l'anarchie ; il fallait même profiter de la dissolution générale, pour rattacher toutes les branches de la médecine humaine et vétérinaire au même tronc ; il fallait que la chirurgie française, si honorée chez tous les peuples, ne fût plus subordonnée ; il fallait que la chimie, qui a répandu tant d'éclat sur les arts, ne fût plus isolée de la médecine, dont elle est la compagne nécessaire ; il fallait que la pharmacie, que l'histoire naturelle et la physique concourussent activement au perfectionnement de l'art, au soulagement et à la conservation de l'espèce humaine.*

*Ce plan fut presque aussitôt exécuté que conçu : il était utile, il trouva grand nombre de partisans. Dans ce dessein, plusieurs membres des anciennes corpora-*

- (1) LOUIS (1723-1792). Chirurgien français. Appelé à donner son avis sur un meilleur procédé de décapitation, il fit construire une guillotine qui fut quelque temps appelée « Louissette » !
- (2) VICQ-D'AZYR (1748-1794). Médecin français. Auteur des premiers travaux d'anatomie comparée. Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française.

\* Archiviste de la Société de Médecine de Paris, 2, rue d'Ulm - 75005 Paris.

tions se réunirent pour rédiger de concert des règlements qui sont aujourd'hui la charte de la Société de Médecine de Paris.

...Ces premiers membres savaient que le concours, que l'amalgame pour ainsi dire, de toutes les connaissances médicales, chirurgicales, chimiques, pharmaceutiques et autres, pouvait seul donner à la science cette richesse d'ensemble et de perfection dont elle est susceptible.

Ce fut le 2 Germinal de l'An IV (le 22 mars 1796) (3) que la société se forma sous le titre de SOCIÉTÉ DE SANTÉ DE PARIS. Deux raisons firent d'abord adopter ce titre. D'une part, le vocabulaire révolutionnaire n'avait pas encore cessé d'altérer la pureté du langage français et c'était par les expressions impropres d'« officiers de santé » et d'« écoles de santé », qu'on désignait alors les hommes qui cultivaient une partie quelconque de l'art de guérir et les écoles destinées à l'enseignement de cette science. D'une autre part, depuis longtemps en France le mot « médecine » était exclusivement consacré à spécifier une seule des parties de l'art : il ne parut pas propre à qualifier une Société formée de la réunion de toutes ses branches.

Cependant qu'il me soit permis d'intervertir ici l'ordre chronologique de l'histoire de la Société, pour faire connaître par une courte digression, les motifs qui lui ont fait prendre depuis le titre de Société de Médecine. Les expressions de « médecin » et de « médecine » étaient les seules connues au trente-septième siècle, c'est-à-dire au temps où Hérophile et Erasistrate florisaient en Egypte... A cette époque la médecine fut partagée en trois branches, en diététique, en pharmaceutique et en chirurgique... En un mot, tous ceux qui s'occupaient de guérir s'appelaient « médecins » et la science qu'ils cultivaient s'appelait « médecine »... Une expression aussi pure et consacrée par les peuples de la plus haute antiquité, pour désigner l'art de guérir dans toutes ses dépendances, devait naturellement être adoptée par une Société qui cultive toutes les branches de l'art. Aussi dans sa séance du 27 Pluviôse An V (15 février 1797), la Société prit-elle le titre de SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

...Se donner une existence légale, pourvoir à ses dépenses, se mettre en état d'entreprendre d'utiles travaux en s'associant des hommes recommandables dans les diverses parties de l'art, telle était la tâche qu'avait à remplir la Société naissante, tel fut le but qu'atteignirent bientôt ses premiers membres.

Le chemin du savoir n'est pas celui de la fortune : et c'est l'estime de leurs semblables que visent particulièrement ceux qui se consacrent à l'étude et à l'exercice de la plus pénible, comme de la plus honorable des professions.

(3) A noter que l'auteur date la formation de la Société du 2 Germinal, alors que la vignette-emblème porte la date du 6 (?).

...Il entrait dans le plan de la Société de rendre son existence utile à ses concitoyens sous des rapports plus directs que ceux du perfectionnement de l'art. Il est des maladies rares (insolites), qui par leur nature, leur durée et l'obscurité de leurs symptômes, deviennent et le tourment du médecin et le désespoir du malade. La Société a pensé que leur examen pouvait être utilement attribué à une réunion d'hommes, accoutumés à disserter sur des faits pratiques, à les analyser, à les comparer entre eux, pour en tirer des inductions. Dès lors, elle a compté parmi ses devoirs les plus chers à remplir, de s'assembler par des commissaires, tous les décadi, depuis midi jusqu'à trois heures, dans le lieu de ses séances au Louvre, pour y donner des « consultations gratuites ».

Depuis que la Société a commencé sa carrière littéraire, il lui est parvenu un grand nombre d'ouvrages sur diverses matières... Ces ouvrages sont divisés en deux classes. La première renferme des observations isolées, des faits détachés dont la prompt publication peut intéresser. Ils sont insérés en entier ou par extraits dans un recueil que la Société publie tous les mois, depuis Vendémiaire dernier. La seconde classe comprend les mémoires « ex professo » sur des sujets importants, les observations destinées à être attachées à des mémoires qui sont en projet et les topographies médicales. Ces objets sont réservés aux archives pour servir à la confection des volumes de mémoires, que la Société se propose de publier.

...C'est ainsi que se sont multipliés, aux archives de la Société, les ouvrages de ses membres, de ses collaborateurs et des Sociétés correspondantes... La Société s'est divisée en six classes ou comités, qui s'occupent séparément du perfectionnement d'une partie distincte de l'art de guérir et mettent en commun, dans les séances générales, les résultats de leurs travaux particuliers.

Je termine ici ce précis, en observant que la Société, bien jeune encore, n'a eu que le temps de former des ébauches et que si déjà elle a été frappée de la lumière de quelques grandes vérités, toutes, avant d'être converties en préceptes, ont besoin de développement, et surtout de l'indispensable appui de l'expérience ».

\*\*

La lecture de ce précis nous renseigne fort bien sur les premiers mois de la vie de la Société et surtout sur les motifs qui ont présidé à sa création : le besoin de reconstruire quelque chose de cohérent après les années de la tourmente révolutionnaire, mais aussi et plus encore sans doute le besoin qu'ont dû ressentir nos anciens de se retrouver, de se reconnaître et de confronter à nouveau leurs connaissances après ces longues années d'isolement professionnel et scientifique.

D'autre part, comment ne pas être admiratif (et un peu envieux ?) en 1989 en apprenant que la Société assurait des consultations gratuites tous les dix jours, que ses séances avaient lieu au Louvre et qu'elle arrivait à publier un recueil mensuel !